

**Décision n° 2023-114 du 26 octobre 2023**  
**donnant délégation de signature de la directrice de la direction technique Territoires et ville,**  
**ordonnateur secondaire**

**La directrice de la direction technique Territoires et ville,**

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, notamment l'article 9 ;

Vu le décret du 31 mars 2022 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2021-63 du 8 juillet 2021 portant désignation d'ordonnateurs secondaires au sein du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2022-98 du 30 novembre 2022 portant organisation du Cerema ;

**décide**

**Article 1**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 1 pour :

- constater les droits et obligations ;
- liquider les recettes et émettre les ordres de recouvrer ;
- engager, liquider et ordonnancer les dépenses ;
- certifier le service fait.

**Article 2**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 2 pour :

- valider les demandes d'achat de l'ensemble de la direction ;
- valider les demandes d'émissions de titres de recettes.

**Article 3**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 3 pour donner les ordres de liquidation relatifs aux :

- relevés d'opérations pour les cartes achats ;
- relevés d'opérations pour les cartes affaires ;
- certificats administratifs de remboursement aux agents de menues dépenses.

1

**Article 4**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent en annexe 4 pour engager et liquider les dépenses relatives aux subventions accordées dans le cadre de l'opération « Sentiers de Nature » du Plan « Destination France 2030 » confiée au Cerema.

**Article 5**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 5 pour signer les ordres de mission permanents et les ordres de mission ponctuels relatifs à des missions outre-mer et à l'étranger dans des zones classées en vigilance normale ou en vigilance renforcée au sens des préconisations du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

**Article 6**

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 6 pour signer les ordres de mission ponctuels, à l'exception des missions hors du territoire France métropolitaine.

**Article 7**

La présente décision abroge la décision n° 2023-78 du 12 juillet 2023.

**Article 8**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Lyon, le 26 octobre 2023

La directrice



**Annabelle Ferry**

## **Annexe 1**

Madame Muriel Cellier, directrice de la direction de l'administration et des finances ;  
Monsieur Yann Cordet, directeur adjoint de la direction de l'administration et des finances  
Monsieur Yann Cordet, responsable du centre financier mutualisé de Bron (jusqu'au 31 décembre 2023) ;  
Madame Malick Homand, responsable du centre financier mutualisé de Bron (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024) ;  
Madame Patricia Cauquil, chef du service budget finances ;  
Madame Anne Aeschimann, adjointe au chef du service budget finances ;  
Monsieur Yacine Kherachi, responsable du centre financier mutualisé de Lille ;  
Monsieur Fabien Duberland, responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;  
Madame Agnès Bailly, adjointe au responsable du centre financier mutualisé de Bron ;  
Monsieur Mehdi Benhennou, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Bron ;  
Monsieur Abdelali Hecham, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Lille ;  
Monsieur Mohamed Haigie, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Lille ;  
Monsieur Franck Prothin, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles ;  
Monsieur Olivier Beaufiles, adjoint au responsable du centre financier mutualisé de Saint-Médard-en-Jalles.

## **Annexe 2**

Monsieur Thomas Plantier, directeur adjoint (à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023) ;  
Madame Delphine Vincent, directrice du développement et adjointe à la directrice.

### **Au sein de la Direction déléguée aux ressources de Lyon**

Monsieur Christophe Bétin, directeur délégué et secrétaire général adjoint du Cerema ;  
Monsieur Guillaume Isa, directeur délégué adjoint ;  
Monsieur Jean-Claude Ferro, chef du service achats-budget ;  
Madame Marie-Renée Boillon, gestionnaire achats-budget ;  
Madame Nathalie Fruhauf, gestionnaire achats-budget ;  
Madame Isabelle Fusco, gestionnaire achats-budget ;  
Madame Cindy Binet, gestionnaire achats-budget ;  
Madame Dourrate Allaoui, gestionnaire achats-budget ;.

## **Annexe 3**

Monsieur Christophe Bétin, secrétaire général adjoint du Cerema et directeur délégué aux ressources de Lyon ;  
Monsieur Guillaume Isa, directeur délégué adjoint aux ressources de Lyon.

## **Annexe 4**

Madame Delphine Vincent, directrice du développement et adjointe à la directrice ;  
Madame Karine Debeaune, directrice du département aménagement durable, environnement et territoires.

## **Annexe 5**

Monsieur Thomas Plantier, directeur adjoint (à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023) ;  
Madame Delphine Vincent, directrice du développement et adjointe à la directrice ;  
Monsieur Christophe Bétin, secrétaire général adjoint du Cerema et directeur délégué aux ressources de Lyon ;  
Monsieur Guillaume Isa, directeur délégué adjoint aux ressources de Lyon.

## **Annexe 6**

Monsieur Thomas Plantier, directeur adjoint (à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023) ;  
Madame Delphine Vincent, directrice du développement et adjointe à la directrice.

### **Au sein du département aménagement durable, environnement et territoires**

Madame Karine Debeaune pour les agents du département ;  
Monsieur Nicolas Bearez pour les agents de la mission résilience, transitions et climat ;  
Monsieur Tarik Yaïche pour les agents du groupe transition environnementale ;  
Madame Isabelle Mesnard pour les agents du groupe aménagement durable et cohésion des territoires.

### **Au sein du département mobilités, espace public, sécurité**

Monsieur Stéphane Chanut et Monsieur Patrice Morandas pour les agents du département ;  
Monsieur Nicolas Nuyttens pour les agents du groupe connaissance, modélisation et évaluation des mobilités ;  
Monsieur Gérôme Charrier pour les agents du groupe politiques et services de mobilité ;  
Madame Marion Ailloud pour les agents du groupe espace public et voirie urbaine ;  
Monsieur Bruno Levilly pour les agents du groupe ITS, trafics et régulation ;  
Monsieur Benoît Hiron pour les agents du groupe sécurité des déplacements.

### **Au sein du département bâtiments durables**

Monsieur Laurent Arnaud, Madame Christelle Bonnet et Monsieur Cédric Lentillon pour les agents du département.